



DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAFI
Deuxième lecture de la demande de subvention préparatoire
du Cameroun
adoptée à Oslo le 17 juin 2016

EB.2016.16

Le Conseil d'administration

1. remercie le gouvernement du Cameroun d'avoir révisé sa demande de subvention préparatoire;
2. prie le Secrétariat de communiquer au gouvernement du Cameroun les questions en suspens et les commentaires additionnels immédiatement;
3. prie le gouvernement du Cameroun de traiter les questions en suspens et de répondre aux commentaires dans un délai de 15 jours et de représenter sa proposition;
4. prie les membres du Conseil d'administration d'examiner la version révisée de la demande de subvention préparatoire et de prendre une décision dans un délai de 15 jours à compter de la date de sa transmission par le gouvernement du Cameroun.